

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 25 mai 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-cinq du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

20 présents + 4 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT, Matthias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

Membre suppléant présent :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

4 pouvoirs :

- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Dominique GUILBOT
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Jean-Claude LAURANTIN a donné pouvoir à Jérôme GLORIAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

Excusés : Gérard CHABAUTY, Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Frédéric PARTHENAY, Françoise RICHARD, Micheline REAU, Lucette ROCHER

Daniel ROBERT a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 18 mai

RESSOURCES HUMAINES

Ouverture de deux postes

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, dite LE PORS portant disposition statutaire relative à la fonction publique territoriale
- Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux
- Vu le Décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C
- Vu la délibération n°D2021-042 en date du 25 mai 2021 portant création du service commun CCAVT/CIAS,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ De créer à compter du 1^{er} août 2021 :
 - Un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet
 - Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- ✓ Que les horaires ordinaires de travail de ces agents seront indiqués dans leur fiche de poste.
- ✓ Qu'à la demande de l'employeur ou avec son autorisation, les agents pourront exceptionnellement travailler en dehors de leurs horaires habituels de travail définis ci-dessus. Les heures supplémentaires ainsi effectuées, devront respecter les garanties minimales prévues par le décret 2000-815 du 25 août 2000. Les heures ainsi effectuées seront alors, en priorité, à récupérer.

- ✓ De modifier en conséquence le tableau des effectifs.
- ✓ Que ces postes seront pourvus par voie statutaire.
- ✓ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à l'ouverture de ces postes.

A Airvault, le 25 mai 2021
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210601-368-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-06-2021

Publication le : 01-06-2021

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48